

focus 01/2013

SERVICE PROSPECTIVE ET STATISTIQUE DE L'ACADÉMIE DE LYON / JANVIER 2013

OUVERTURE INTERNATIONALE, DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

→ La mobilité à l'étranger a concerné, sur l'année scolaire 2011 - 2012, plus de 28 000 élèves du second degré, soit 10,4 % des effectifs scolarisés dans l'académie.

Le développement des échanges collectifs, qui impliquent la réciprocité des mobilités d'élèves entre l'établissement français et son partenaire étranger, est encouragé. Ces échanges représentent environ 15 % des mobilités et l'Allemagne en est la première destination.

Enfin, la mobilité des élèves de lycée professionnel, encore réduite, se développe dans le cadre de stages individuels en entreprise étrangère.

Les échanges internationaux dans l'académie de Lyon

LA MOBILITÉ GLOBALE ET LES PAYS PARTENAIRES

→ Le partenariat scolaire entre établissements français et étrangers constitue un excellent moyen d'échanges pour améliorer le niveau linguistique des élèves et renforcer leurs compétences scolaires, interculturelles et professionnelles dans le cadre de leur formation initiale. 10% des élèves de l'académie, soit plus de 28 000 élèves, tous niveaux confondus, bénéficient d'une mobi-

lité à l'étranger qu'elle soit de courte ou de longue durée, qu'elle se réalise pour partie dans des établissements scolaires ou pour sa totalité dans une entreprise. Un effort important reste cependant à faire pour l'enseignement professionnel. En effet, seuls 3,4% de ses élèves effectuent une mobilité, principalement dans le cadre de leur période de formation en milieu professionnel.

Les mobilités collectives	Nombre d'élèves de l'académie	Élèves ayant bénéficié d'une mobilité collective	
		Nombre	%
Collège	155 104	19 527	12,6%
Lycée hors post bac	70 608	7 738	11,0%
Lycées professionnels	30 664	1 033	3,4%
Post bac	14 686	507	3,5%
Total	271 062	28 298	10,4%

↳ En 2011-2012, 19 527 élèves de collèges ont bénéficié d'une mobilité collective, soit 12,6 % de l'ensemble des collégiens de l'académie (établissements publics et privés sous contrat).

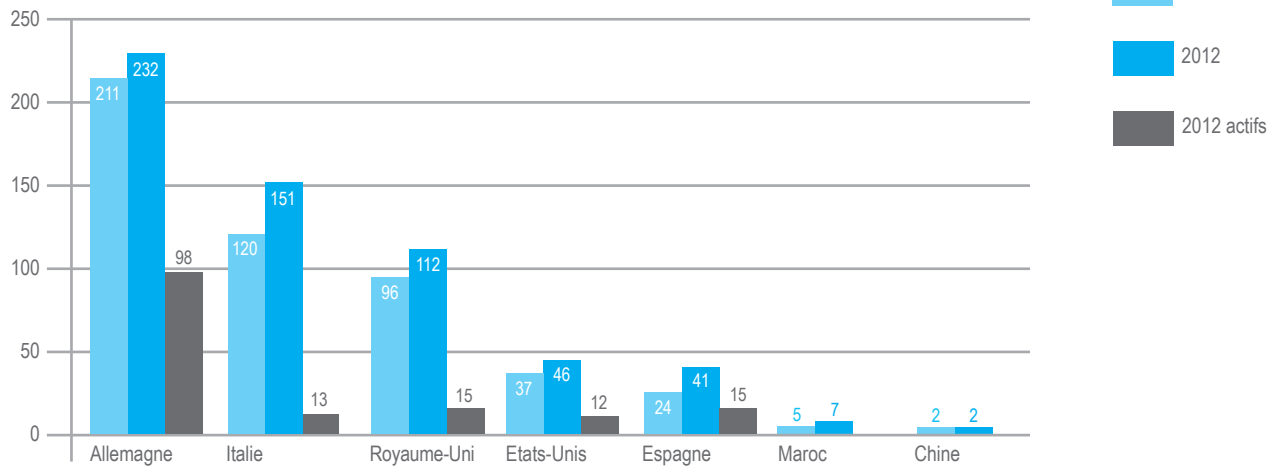
Sans surprise les appariements (cf. définitions) sont réalisés majoritairement avec nos voisins proches : Allemagne, Royaume-Uni, Espagne et Italie. Toutefois, de nouveaux appariements sont actuellement en

cours de mise en place avec certains pays envers lesquels l'académie a une convention ou est sur le point d'en signer une : Etats-Unis, Maroc et Chine.

Les échanges avec l'Allemagne reposent sur des dispositifs pérennes et officiels (programmes Sauzay, Voltaire et échanges de classes financés par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse), secrétariat franco-

allemand et plate-forme franco-allemande ; ce qui explique, pour partie, la centaine d'appariements actifs. Ces dispositifs sont modélisants pour les relations avec les autres partenaires.

Nombre d'appariements par pays



↳ 232 établissements de l'académie ont un appariement avec un homologue allemand, contre 211 en 2012. 98 de ces appariements ont été actifs en 2012.

LES ÉCHANGES COLLECTIFS

La mobilité des élèves doit être apprenante et accompagnée. Dans ce but, l'académie de Lyon favorise les mobilités collectives, car c'est bien souvent le groupe-classe qui en bénéficie et c'est alors une plus-value réelle dans le parcours scolaire des élèves, d'une cohorte et dans la dynamique des interactions au sein de l'établissement. L'académie privilégie, aussi et principalement, les mobilités dans le cadre d'échanges (cf. définitions) qui ont, outre les vertus pédagogiques qu'on leur reconnaît, un coût moindre pour

l'élève et sa famille en raison de la réciprocité qu'ils impliquent. Les échanges réciproques constituent la forme principale de mobilité vers des destinations plus éloignées, telles que les Etats-Unis et la Russie (en raison du coût du déplacement) ; leur poids est important également pour les voyages vers le Maroc et l'Allemagne. Même si les mobilités sont relativement importantes avec le Royaume-Uni, il est toujours très difficile d'obtenir la réciprocité avec ce pays en raison, pour partie, d'une législation contraignante.

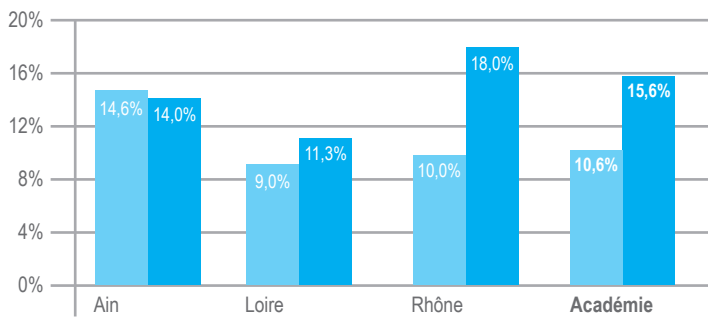
Les mobilités collectives dans le cadre d'un échange	Mobilités	Mobilités dans le cadre d'un échange	Part des échanges dans la mobilité
		Répartition par pays (%)	%
Allemagne	4 883	42,0%	38,7%
Espagne	5 512	11,9%	9,7%
Italie	5 197	18,2%	15,7%
Royaume-Uni	9 546	9,2%	4,3%
Etats-Unis	555	6,5%	52,4%
Russie	71	1,4%	85,9%
Maroc	110	1,1%	43,6%
Chine	132	0,7%	25,0%
Autres pays	2 737	9,1%	14,9%
- dont Europe	2 591	6,8%	11,8%
- dont Amérique du Nord	69	1,5%	100,0%
Ensemble	28 743	100,0%	15,6%

↳ L'Allemagne a suscité 4883 mobilités d'élèves de l'académie en 2011-2012. Une partie de ces mobilités (38,7 %) a lieu dans le cadre d'échanges collectifs. L'Allemagne représente 42,0 % des échanges collectifs.

C'est au lycée (hors post-bac) que l'on trouve le taux le plus élevé d'échanges collectifs. Le département de l'Ain, du fait de sa proximité géographique avec la Suisse, bénéficie d'un taux élevé de mobilité mais la part des échanges y reste moins forte

que dans le Rhône. Quant à la Loire, le taux de mobilité y est légèrement plus faible mais la part des échanges est relativement importante.

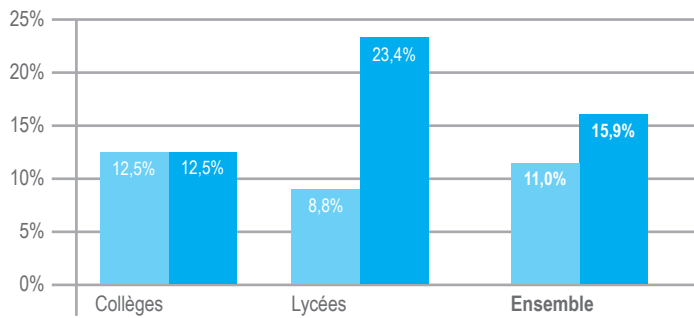
Mobilités collectives par département



↳ Dans l'Ain en 2011-2012, 14,5 % des élèves ont effectué une mobilité. 14 % de ces mobilités ont eu lieu sous la forme d'échanges collectifs.

■ Part des élèves ayant eu une mobilité
■ Part des échanges collectifs dans la mobilité

Mobilités collectives selon le type d'établissement



↳ Dans les lycées en 2011-2012, 8,8 % des élèves ont effectué une mobilité. 23,4 % de ces mobilités ont eu lieu sous la forme d'échanges collectifs.

■ Part des élèves ayant eu une mobilité
■ Part des échanges collectifs dans la mobilité

LES MOBILITÉS INDIVIDUELLES

Les mobilités individuelles, qui ont un impact plus limité sur la dynamique de la classe et de l'établissement, sont à la périphérie du système d'échanges collectifs. Les échanges individuels se réalisent essentiellement avec l'Allemagne, grâce notamment

aux programmes Sauzay et Voltaire (respectivement 3 mois et 6 mois) avec organisation d'une réciprocité et un coût extrêmement réduit pour les familles. Des initiatives sont en cours de mises en place avec les Etats-Unis sur le même principe.

Les mobilités dans le cadre d'un échange individuel	2011	2012
Nombre de participants		
PROGRAMME BRIGITTE SAUZAY échanges de moyenne durée (2 à 3 mois)	90	71
PROGRAMME VOLTAIRE échanges de longue durée (6 mois)	17	15

↳ 71 échanges de moyenne durée ont eu lieu en 2012 dans le cadre du programme Sauzay, contre 90 en 2011.

Les mobilités à l'international dans un objectif professionnel	2011	2012
Bourses de stage Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)	10	32
Établissements ayant organisé un échange en formation professionnelle avec le secrétariat franco-allemand	5	6

↳ 32 bourses de stages ont été délivrées par l'Office franco-allemand pour la jeunesse en 2012, contre 10 en 2011.

LA MOBILITÉ DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le taux de mobilité dans l'enseignement professionnel reste faible (3,4%). La mobilité se réalise de manière très active avec l'Allemagne (Land du Bade-Wurtemberg) par le secrétariat franco-allemand et par la plate-forme franco-allemande (Länder du

Bade-Wurtemberg et de Saxe). D'importants financements européens seront mobilisés en 2013 pour augmenter ce taux de mobilité à vocation essentiellement individuelle car se réalisant dans les entreprises.

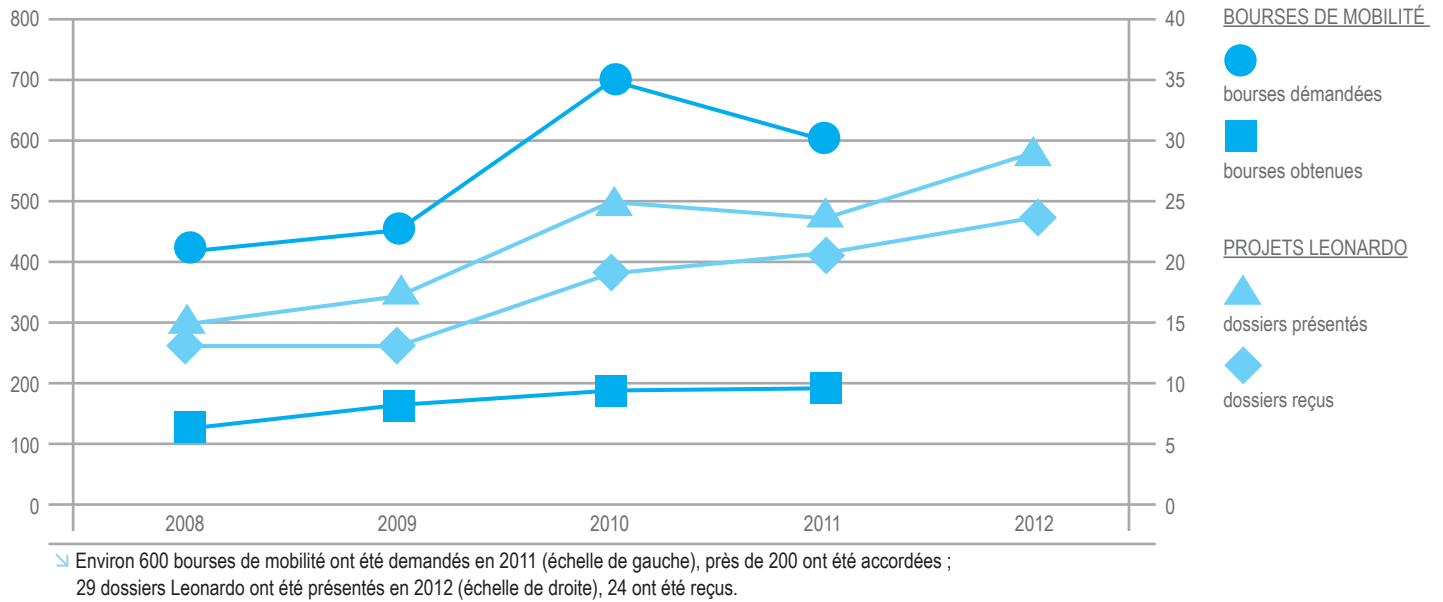
Les principales destinations des projets Leonardo	2010	2011	2012
Royaume-Uni	248	246	335
Irlande	58	73	69
Espagne	48	70	47
Italie	132	24	43
Allemagne	43	66	8

↳ Le Royaume-Uni a été la destination de 335 élèves dans le cadre des projets Leonardo en 2012, contre 246 en 2011.

Le recours au sous-programme européen Léonardo est en nette augmentation dans notre académie depuis maintenant 3 ans. La mobilité y est davantage axée sur l'acquisition de compétences liées au monde du travail. Elle se réalise dans un contexte culturel et professionnel différent et ne privilégie pas forcément

l'acquisition de compétences linguistiques, même si celles-ci ne sont pas négligées. A terme, un stage dans une entreprise étrangère améliore l'employabilité de l'élève car il correspond à un investissement personnel qui peut être apprécié par les employeurs potentiels.

Bourses de mobilité et projets Leonardo



QUELQUES DÉFINITIONS

→ L'évaluation de l'ouverture à l'international des académies se fonde sur deux critères :

le **nombre de partenariats** (procédure formalisée entre deux établissements qu'elle qu'en soit la forme) et le **taux de mobilité** (pourcentage d'élèves ayant bénéficié d'une mobilité physique à l'étranger quelle qu'en soit la durée). L'académie a affiné le premier critère en ne prenant en considération que les **partenariats actifs**, c'est-à-dire les partenariats dans lesquels des échanges d'élèves ont eu lieu sur les 3 dernières années scolaires.

L'académie encourage les **échanges scolaires** qui s'inscrivent dans la durée et qui permettent à des élèves français de séjourner dans un établissement étranger pendant une durée suffisante pour mettre en place des apprentissages. Cet échange intègre la

notion de réciprocité, c'est-à-dire l'accueil des homologues soit la même année, soit l'année suivante. Seul ce type d'interactions bénéficie d'une subvention par le rectorat.

L'**appariement** est l'illustration la plus pertinente du partenariat (qui peut cependant prendre d'autres formes) : c'est un accord entre deux établissements qui s'engagent à collaborer dans la durée. Cette procédure est validée par le poste diplomatique français du pays concerné qui donne des garanties sur l'honorabilité de l'établissement partenaire. Elle bénéficie d'un numéro d'homologation délivré par le recteur d'académie. Depuis la rentrée 2012, seuls les établissements organisant un échange scolaire dans le cadre d'un appariement reçoivent des financements de l'académie.

POUR ALLER PLUS LOIN...

→ Encadrement de la mobilité européenne et internationale au collège et au lycée, circulaire n° 2011-116 du 3-8-2011 parue au Bulletin officiel n°30 du 25 août 2011.

FOCUS

directeur de la publication :

→ YANN LEURS

auteurs :

→ CHRISTIAN CARON, AUDE DESHORS

maquette :

→ TIM BLANCK